

L'écho Cantaronnais

Le magazine d'information de la commune de Cantaron



Chef-lieu - Cognas - Tardieu - Baoussé - Villars - Mas Duc - Clair Azur - Bordinas - Saut de Millo
Serre - Bestagnier - Rasclaou - Collet - Bégude - Lauvette - Campe - Lou Cayre - La Suc

Bonne Année



> Suivez les activités de la commune et rejoignez nous sur cantaron.fr
> Rejoignez nous sur Facebook : Ville de Cantaron

LE MOT DU MAIRE - P2 // BRÈVES - P3 // COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TRAVAUX - P4 // AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT - P6 // AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX - P11 // CULTURE P13 // VIE SCOLAIRE - P15 // ACTION SOCIALE - P18 // VIE ASSOCIATIVE - P21 // SPORT ET SANTÉ - P25 // PAROLE AUX JEUNES - P26 // RECETTE CULINAIRE - P27 // AGENDA - ÉTAT CIVIL - P2 //

CHÈRES CANTARONNAISES, CHERS CANTARONNAIS



Nous essayons dans notre belle commune de tout mettre en œuvre avec les services municipaux pour que vous puissiez bénéficier d'un cadre de vie des plus agréables. Des actions sont menées en faveur de tous nos enfants avec la venue du Père Noël, d'autres le sont en direction de nos aînés avec une distribution de succulents chocolats et de paniers garnis de Noël, des illuminations et des décorations sont présentes dans l'ensemble du village, la naissance d'une bibliothèque municipale est en cours... Mais aussi des sorties pédestres sont organisées et des cours de sport et de danse ont lieu sous l'égide de nos associations cantaronnaises.

De nos jours, les relations humaines doivent absolument être préservées, voire favorisées et encouragées, c'est ce que toute notre équipe tente de faire au quotidien. Puisse cela contribuer à nous aider et à tenter d'oublier cette année 2020 catastrophique et anxiogène à bien des égards. Cette crise sanitaire mondiale sans précédent joue les prolongations et a des conséquences dramatiques sur notre santé, notre moral et la confiance d'une grande majorité d'entre nous.

Ces épisodes climatiques inhabituels détruisent tout en quelques heures, défigurant nos paysages et nos vallées et endeuillant des familles entières.

Et comme si cela ne suffisait pas, des actes barbares mettent à mal les valeurs de notre République et nous touchent tous. Notre émotion doit se transformer en détermination à combattre toutes ces formes d'obscurantismes qui n'ont pas leur place dans notre pays.

Tous ensemble, solidaires, unis, malgré nos différences, je suis certain que nous parviendrons à surmonter ces événements exceptionnels et tragiques et à vaincre ceux qui tentent de porter atteinte à nos libertés.

Dans ce contexte, je vous souhaite néanmoins à toutes et à tous, une très bonne année 2021.

Bien à vous...
Gérard BRANDA

N°12 Janvier 2021

L'écho
Cantaronnais
est publié par
la mairie de
Cantaron

L'écho Cantaronnais est
publié par la mairie de
Cantaron
Directeur de la publication :
Gérard BRANDA Maire
Rédaction : Michel CORSINI
avec l'aimable participation
des autres élus et
des responsables des
associations de Cantaron

Imprimé par
Fac Imprimeur
à 650 exemplaires



Info Pratique

Depuis le mois d'octobre 2020, pour tous renseignements d'urbanisme (PLU, cadastres, dépôts de permis de construire, déclaration de travaux, ...) le service ne reçoit que sur rendez-vous les mercredis matin de 8h30 à 12 heures. La permanence téléphonique est assurée le même jour aux mêmes heures.

Taxe de séjour

Le conseil municipal a décidé le 29 septembre 2020 par délibération n° 2009-06 d'instaurer une taxe de séjour au réel sur le territoire communal à compter du 1er janvier 2021. La mairie procède actuellement à un recensement des locations proposées sur la commune (gîtes, maisons d'hôtes, chambres, meublés, ...). Aussi, les propriétaires qui louent des hébergements doivent impérativement se faire connaître au plus vite en mairie pour la constitution d'un dossier.

Nouveaux arrivants

La municipalité organise chaque fin année une rencontre pour accueillir les nouveaux arrivants afin de leur présenter la commune et de faire connaissance. En 2020 ce moment de convivialité n'a pu se tenir compte-tenu du contexte sanitaire actuel. Espérons qu'il puisse avoir lieu bientôt en 2021.

Cependant, les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie pour prendre connaissance du fonctionnement des services et s'inscrire sur les listes électorales.



Pensons à notre facteur...

Nous constatons que sur la commune de nombreux habitants ont des boîtes aux lettres sur lesquelles il manque :

- soit le nom de famille
- soit le numéro de la voie
- soient les deux et rien n'est inscrit.

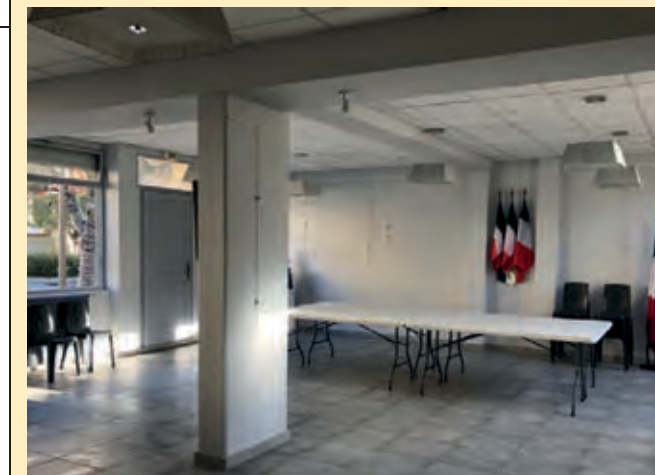
Il arrive aussi qu'un seul

nom soit inscrit sur la boîte aux lettres alors que plusieurs familles résident dans les lieux. Il est donc de ce fait très difficile alors de procéder à la distribution du courrier ou des plis -surtout pour les facteurs remplaçants- ou de

trouver la résidence d'un administré. Nous vous demandons, si vous êtes concernés, de bien vouloir faire le nécessaire pour remédier à ce problème et vous en remercions par avance.

Salle Bottier

La nouvelle salle Bottier peut être mise à disposition gracieusement sous certaines conditions à des particuliers ou des associations pour l'organisation d'expositions, de conférences, de réunions. Pour tous renseignements, s'adresser en mairie.



Commission Aménagement du territoire,

Travaux, Agriculture et Environnement

Les élus en charge de la territorialité

Sandrine Barralis, référente Aménagement du territoire

Patrice Martin, référent travaux

Michel Corsini, référent environnement & agriculture

A noter que l'urbanisme reste une délégation de Monsieur le Maire

Ils œuvrent ensemble pour faire de Cantaron un territoire où il fait bon vivre.

La volonté de l'équipe est de préserver notre ruralité et de préserver notre environnement. C'est donc sur cette base qu'ils mettent en commun leurs énergies et leurs savoirs.

La commission gère les dossiers d'aménagement du territoire : Plan local d'urbanisme, risques naturels (inondation, feux de forêt, mouvements de terrain). Ils étudient les opportunités foncières pour développer d'éventuels projets d'intérêts publics.

Ils ont également à charge les travaux à réaliser sur la commune

Trouver des financements, hiérarchiser les priorités, vérifier leur faisabilité technique et financière et les mettre en œuvre.

Ils sont dans une dynamique de préservation de l'environnement et développent divers projets à la fois agricoles mais aussi gestion du patrimoine naturel de tout type.

Cantaron où il fait bon vivre et également où il est essentiel de préserver et dynamiser les activités.

Sandrine, Patrice et Michel

Les mousquetaires (pas d'Intermarché) mais de votre Environnement



Sandrine Barralis



Patrice Martin



Michel Corsini

La fibre à Cantaron

Le 8 décembre 2020, le Vice-Président en charge du numérique à la CCPP et Maire de Peille, Cyril Piazza, est venu à Cantaron présenter l'état des lieux du déploiement de la fibre sur notre commune.

Voici ce qu'il faut retenir:

- actuellement 218 points sont déjà installés sur le chef-lieu et à l'est du village.

- environ une centaine sont en cours de déploiement sur l'année à venir sur cette même zone géographique.

- ensuite un nouveau marché sera signé pour terminer ce déploiement sur 218 autres prises d'ici 2024, en particulier sur les quartiers ouest.

Sur cette même période, resteront quelques prises isolées sur le territoire qui seront équipées en mode 'radio' un peu moins performantes mais tout de même à 30 mega/bits / seconde, via un opérateur 'privé'.

A noter aussi que les habitants auront le choix, libre, entre tous les opérateurs actuels pour souscrire un abonnement.

Vous pouvez consulter sur notre site cantaron.fr le tableau Excel avec 4 onglets contenant les adresses des prises :

- déjà déployées (218)

- en cours de déploiement (100)

- la cible, prises du nouveau marché (218)

- isolées (13)

PPRI

Révision du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Inondation "Paillon Amont"



Le territoire est couvert par un plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation qui a objet de protéger les biens et les personnes. PPRI ancien (1999) qu'il convient de réviser et pour cela définir la connaissance du risque inondation.

C'est un outil de prévention élaboré par l'Etat qui réglemente l'usage du sol.

Servitude d'utilité publique : il s'impose à tous les documents d'urbanisme

(notre PLU, notamment auquel il est annexé)

Il définit des mesures adaptées selon l'importance de l'aléa et la nature du projet

- Pour les constructions nouvelles, admises sous conditions ou interdites
- Pour les constructions existantes

Il peut imposer des mesures de réduction de la vulnérabilité

Le risque est défini par le croisement entre les aléas et les enjeux :

- Définition des aléas
- Détermination des enjeux

- Croisement aléas/enjeux pour constituer le zonage réglementaire

- Rédaction du règlement et des pièces non réglementaires

Nous sommes au lancement des études, une concertation est prévue avec la population dont une réunion publique au second semestre 2021

Cette démarche qui se base sur une méthodologie précise orchestrée par les services de l'Etat est longue et le document devrait aboutir en 2022.

Projet d'aménagement forestier de la commune



Le projet d'aménagement forestier 2020-2039 présenté par l'Office National des Forêts pour répondre à la demande des services de l'état a été voté lors du dernier Conseil municipal. Ce projet a pour objectif principal de proposer des travaux de gestion du domaine forestier communal pour lutter contre les incendies (débranchement, pare-feu, entretien des pistes, pâturages).

Une visite sur le terrain a été réalisée en présence des élus et de l'agent ONF pour la reconnaissance des zones particulièrement sensibles au risque incendie et des zones à potentiel d'installation d'agriculteurs (apiculteurs, chevriers, etc.).



Jardins collectifs et pédagogiques de Cantaron

Ces jardins partagés ont été initiés par la commune de Cantaron pour créer un lieu de rencontres et d'échanges et une dynamique solidaire autour de la culture de la terre.

Le site proposé pour démarrer cette activité est la parcelle récemment acquise par la commune, située en face de la mairie.

La gestion des jardins est confiée à l'association cantaronnaise « Canta Rena » qui a été créée à cette occasion. Des conventions seront signées entre la commune et les futurs jardiniers.

Plusieurs familles cantaronnaises ont déjà manifesté leur intérêt pour cette initiative et vont participer à ce projet.

Les premières activités commenceront dès que possible avec la délimitation et les premiers labours des parcelles, la mise en place d'un système d'arrosage individuel et l'installation d'un abri de jardin.

Certaines parcelles seront affectées à un but pédagogique ou de formation au jardinage et à l'environnement.

(Information et inscriptions : mcorsini.cantaron@gmail.com)



Les déchets verts

Le brûlage des déchets végétaux est réglementé. Selon le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) et l'arrêté préfectoral n° 2014-453 des Alpes Maritimes

Il est interdit dans notre commune de brûler les déchets dits « verts de parcs et jardins ». Cela concerne les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies et d'arbustes, les déchets d'entretien des massifs

Cependant, sous certaines conditions, le brûlage peut être autorisé :

- Déchets issus du débroussaillage obligatoire.
- Résidus de taille des oliviers, mimosas et autres arbres fruitiers.

L'incinération peut être autorisée pendant la période verte (du 1er octobre au 30 juin) uniquement de 10h à 15h30 et avec un vent établi inférieur à 20km/h. Les végétaux doivent impérativement être secs.

Le non-respect de cette réglementation peut entraîner une amende de 450 euros.

Autrement que peut-on faire de ses déchets verts ?

On peut faire un paillage-avec broyat en recouvrant le sol, du compostage domestique ou les apporter en déchèterie où ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Installation d'apiculteurs professionnels

La commune de Cantaron s'est engagée dans une politique de développement de l'agriculture sur son territoire. Une avancée majeure vient d'être franchie avec l'installation sur les hauteurs de nos collines (Mont Macaron, Mont de l'Ubac) de plusieurs apiculteurs. Suite à une publication sur notre commune, quatre demandes d'installation d'apiculteurs professionnels ont été retenues par une commission « ad hoc » spécialement réunie à cette fin. Des conventions d'occupation temporaire à titre gracieux vont être signées pour faciliter l'installation de ces jeunes apiculteurs. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de préservation des abeilles dans laquelle sont investis les apiculteurs nouvellement installés. Tous sont volontaires pour participer à des actions pédagogiques et culturelles sur notre commune.



Règles à respecter pour l'installation des ruchers sur notre commune

Les ruches peuplées ne doivent pas être placées à moins de 20 m de la voie publique et des propriétés voisines. Dans le cas où les propriétés voisines sont des bois, des landes, des friches, cette distance est de 10 m au moins.

Elle est de 100 m au moins si les propriétés voisines sont des habitations ou des établissements à caractère collectif (hôpitaux, casernes, écoles, etc...). L'élevage des abeilles est néanmoins toléré si l'emplacement des ruches est en surélévation de deux mètres au moins par rapport au niveau de la voie publique et à celui des propriétés voisines. La distance du rucher peut alors être réduite à 10 m au moins de la voie publique et à 5 m au moins des propriétés voisines si ce sont des bois, des landes ou des friches.

La déclaration des colonies d'abeilles est obligatoire pour tout apiculteur agissant à des fins de loisir ou à des fins professionnelles. Elle se fait chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre en précisant notamment leur nombre, leur taille et leurs emplacements.

Le domaine du Villars : une installation agricole réussie

Voilà, maintenant plus de 22 ans que deux couples d'agriculteurs (Béatrice et Jean-François ; Céline et Olivier) ont été installés sur le domaine du Villars par le Syndicat Intercommunal de Prévention et de Protection contre les Risques d'incendies du Secteur Paillon, réunissant les communes de Cantaron, Châteauneuf villevieille et Contes. Suite à l'incendie ravageur de 1990 qui détruisit 800 hectares de forêts sur le Mont Macaron, le but était alors de prendre en compte l'apport de l'agriculture pour l'entretien des coupures de combustibles en s'appuyant sur des parcelles cultivées pour lutter contre les incendies.

Depuis leur installation sur le domaine du Villars, ces agriculteurs n'ont eu de cesse de redonner vie à l'oliveraie dé-

cimée par les incendies successifs. Ils y ont planté avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme 1600 oliviers de la variété "Cailletier" et quelques arbres fruitiers. Leur huile d'olive est certifiée AOP Nice et en Agriculture biologique. Ils cultivent également des légumes sur plusieurs restanques.

Ces agriculteurs fortement engagés pour la sauvegarde de l'agriculture locale pratiquent une agriculture paysanne et l'intégralité de leurs cultures sont certifiées en agriculture biologique, respectueuses de notre santé et de notre environnement. Ils vendent les produits de leurs récoltes aux habitants de notre vallée, sur différents marchés de proximité.



Interview de Béatrice Rozier agricultrice installée au Villars (@lepotagerdegaia)

EC : Pourquoi avoir choisi ce métier de paysan ?

BR : Je suis devenue paysanne car je pense que cultiver sa nourriture et celle des autres personnes à une échelle locale est un acte citoyen. Il est important de se réapproprier cet acte essentiel qui est celui de manger de qualité et de savoir par qui et comment il a été produit. C'est ce qui donne, au quotidien, du sens à notre métier de paysan.

Produire une alimentation saine et de qualité est notre façon d'apporter notre petite pierre à l'édifice de la souveraineté alimentaire. S'installer au Villars a été un choix de Vie. C'est assez isolé, les quelques kilomètres de piste ne nous facilitent pas le quotidien, mais c'est un lieu qui nous fait vibrer. Au milieu de toute cette nature, nous trouvons notre équilibre. Redonner vie à ce lieu n'a pas toujours été facile, cela a été un long combat. Il n'a pas été également simple de le rendre viable mais nous y sommes arrivés.

EC : Qu'est-ce qui te plaît dans ce métier ?

BR : C'est en partie de me sentir libre malgré les défis, les problèmes que

nous rencontrons au quotidien. D'être au contact avec la nature, avec les éléments. Je me sens liée à mon environnement. C'est également d'avoir pu offrir à mes enfants un cadre de vie de qualité. Je trouve gratifiant d'avoir des retours des personnes qui sont satisfaites de ce que nous leur proposons, qui nous soutiennent et avec qui nous créons du lien.

EC : Un souhait pour cette nouvelle année ?

BR : Nous vivons dans une belle vallée, entre mer et montagnes. Nous sommes plutôt gâtés. Mon souhait est que nous la rendions encore plus vivante en installant encore plus de paysans-nes, apiculteur, maraîcher, chevrerie...

Cela constitue selon moi, la meilleure réponse à la crise sanitaire, climatique, écologique et sociale que nous traversons.

Je souhaite également une réelle prise de conscience des enjeux et de l'essentiel.

Installation de la 5G sur la commune de Cantaron

Plusieurs opérateurs de téléphonie mobile ont fait connaître leur intention d'installer la 5G sur les antennes relais de la commune de Cantaron. Bien que l'introduction de la technologie 5G ait fait l'objet d'une autorisation préalable de l'Agence nationale des fréquences (ANFR), les élus de Cantaron s'interrogent et s'inquiètent sur l'éventuelle nocivité des ondes émises autour des antennes relais et demandent l'application du principe de précaution.

Aussi lors du dernier conseil municipal du 16 décembre dernier, le moratoire ci-dessous a été voté à l'unanimité.

Parallèlement, une demande de mesures des ondes émises par un laboratoire agréé a été faite auprès de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) et les résultats de ces études seront communiqués.



MORATOIRE SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA 5G À CANTARON

Succédant aux technologies 2G, 3G, 4G, la 5G est donc la cinquième génération de réseaux mobiles.

La 5G est la première génération de téléphonie mobile à être conçue pour des cas d'usage autre que la voix et la donnée. Aujourd'hui ce réseau est déjà activé dans de nombreux pays mais pas en France, où nous sommes au stade de l'attribution des fréquences.

Comme lors de chaque avancée technologique, le progrès prime sur la raison et sur la gestion. Ce fait pose de nombreuses questions et interrogations sur un choix de société qui nous apparaît à ce jour complètement imposé, sans garantie, en absence de toute concertation.

- La 5G en plus de l'attribution de nouvelles fréquences pourra utiliser les fréquences actuelles :

- Allons nous être confrontés à une obsolescence programmée ?

- Allons nous être confrontés à une accélération de la fracture sociale ?

- A ce jour, particuliers et entreprises font face à de nombreuses « attaques et arnaques ». Quel sera le niveau de fiabilité de ce nouveau réseau qui va concentrer de très nombreuses informations sensibles ?
- Quel impact aura cette technologie sur notre consommation électrique ?

- La 5G va imposer le renouvellement de tout le parc informatique :

- Les filières de déconstruction, de récupération des éléments polluants, de recyclage sont-elles en capacité d'absorber ce changement ?

- Les antennes vont se multiplier (ondes à courte portée) bien que soit-disant plus petites, quid de nos paysages urbains et ruraux ?

- Les zones blanches actuelles seront-elles équipées d'antennes 5G ?

- Si un consensus scientifique autour de l'innocuité relative de la 5G par rapport à la 4G semble se profiler, le principe de précaution de vrait prévaloir afin d'attendre le résultat des études encore en cours par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES).

- Au niveau de l'impact sur la biosphère, les études sont quasiment inexistantes et ne permettent pas de conclure, là aussi selon l'avis de l'ANSES. Le risque serait que cette nouvelle technologie engendre une nouvelle crise sur la biodiversité, et notamment les insectes, déjà très largement affectée par les activités humaines.

- Considérant qu'à Cantaron, comme ailleurs, les projets d'installation d'antennes qui émettent des ondes électromagnétiques sur de nouvelles bandes de fréquences et la multiplication potentielle des bornes relais inquiètent la population, d'autant plus que toutes les études d'impact biologiques et sanitaires ne sont toujours pas achevées,

- Considérant que le principe de précaution doit en tout état de cause prévaloir en matière de santé publique mais aussi de conséquences sur l'environnement et le climat,

- Considérant que toutes ces interrogations ne trouvent pas de réponses concrètes à ce jour,

La commune de CANTARON demande au Gouvernement un moratoire sur le déploiement de la 5G, le temps que les conclusions définitives de :

- L'ANSES sur l'évaluation des risques pour la Santé

- L'ADEME sur la mise en place de méthodologies des mesures d'impact sur l'environnement paraissent et amènent les ajustements nécessaires.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire à faire remonter nos inquiétudes auprès du représentant de l'Etat au niveau départemental,

Demande à Monsieur le Maire d'informer les communes riveraines sur notre position,

Demande à la Communauté des communes de la vallée des Paillons d'étudier, dans le cadre d'une révision future des SCOT/PLU, l'implantation de zones blanches sur le territoire de la commune.

SURVEILLANCE LES DÉPÔTS SAUVAGES DES ENCOMBRANTS

Nous avons installé 4 caméras de vidéoprotection en début d'année 2020 et 4 nouvelles tout dernièrement sur le territoire de la commune (Mas Duc, Patte d'oie du Cayre, La Béguide). Elles sont placées près des points de collecte de tri sélectif pour lutter contre les dépôts sauvages d'encombrants et de telle sorte qu'elles permettent aussi d'avoir une vision sur les différentes routes d'accès aux quartiers.

Les premières fonctionnent depuis le mois de Mai. Les autres sont en service depuis 15 jours..



DOTATION CANTONALE 2019

Dans le cadre de la dotation cantonale 2019, la commune de Cantaron a fait procéder dans les quartiers Ouest à l'élargissement de la route de la Suc par l'entreprise Zugliani. Un miroir réfléchissant a été posé à cet endroit, cela afin de contribuer à la sécurisation d'un carrefour sans visibilité. Plus en amont de la même voie, un confortement de talus a été également réalisé au niveau d'une aire de croisement existante.

Enfin, dans le cadre des amendes de police, un ralentisseur a été créé avant ce croisement avec le même objectif sécuritaire : faire que les véhicules n'arrivent pas avec une vitesse excessive au moment d'aborder la forte pente en aval.



DESTRUCTION D'UNE VIEILLE RUINE

Une vieille ruine pouvant s'effondrer à tous moments empêchait la visibilité dans un virage étroit sur la route départementale 619 qui traverse Cantaron en allant vers le Saut de Millo. Ce passage était donc dangereux pour les automobilistes et les deux roues de plus en plus nombreux à emprunter cette voie. Aussi le Maire avait demandé sa démolition afin de sécuriser cette portion de route. C'est chose faite depuis le 17 décembre 2020. Après accord des propriétaires, les services du département ont missionné l'entreprise Mack TP pour réaliser les travaux. Cette opération a mobilisé deux agents de l'entreprise, une pelle 8 tonnes, un camion pour le transfert des gravats et du matériel, un alternat par feux KRj11 pour un coût total de 1200 euros.

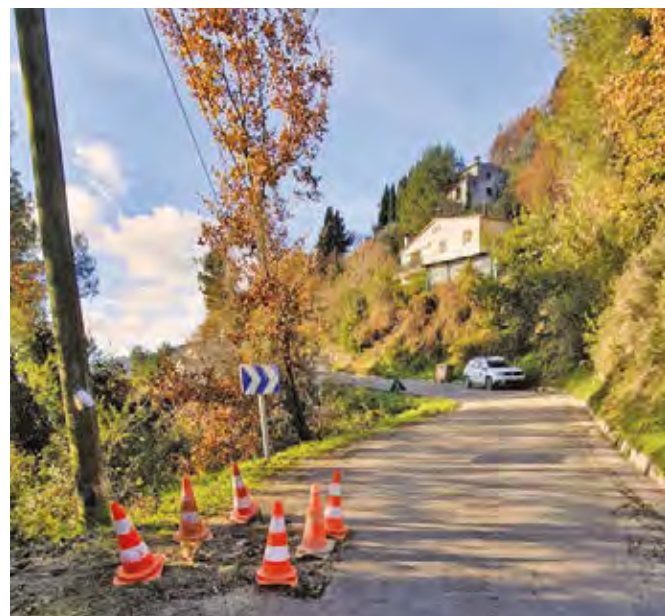


RÉFECTION DE LA CHAUSSEE DÉFORMÉE SUR LA ROUTE DE TARDIEU / BAOUSSÉ

Dans le quartier Est, une racine sur le chemin de Tardieu avait déformé la chaussée et imposait aux automobilistes de se dévoyer. Cela était accidentogène.

Les habitants du quartier avaient signalé cette défaillance lors des réunions de quartier. Après de nombreuses péripéties, les employés de la commune sont intervenus eux même afin de résoudre cette énigme technique et la racine fût terrassée

Un beau travail de démocratie participative : être à l'écoute lors des réunions de quartier ou via les référents et un grand bravo à l'équipe des services techniques qui grâce à leurs diverses compétences réalise de nombreux travaux en régie



RÉFECTION DU COIN CUISINE

Réfection du coin cuisine des ateliers service technique de la commune qui en avait bien besoin



Ouverture prochaine de la bibliothèque

Les enquêtes policières vous passionnent ? Vous êtes plutôt intéressé par la politique et ses méandres ? A moins que l'histoire de nos lointains ancêtres occupe votre temps de lecture ?

Et pourquoi pas quelque littérature classique voire des analyses sociales iconoclastes ? Certains d'entre vous apprécient les grandes sagas ou l'ésotérisme.

La bibliothèque de Cantaron possède tout cela et davantage encore.

Nous débutons avec plus de 500 livres, certains anciens d'autres plus récents, en tout cas nous avons effectué un choix éclectique mais forcément arbitraire.

Il ne tient qu'à vous d'enrichir cette bibliothèque qui est vôtre, dont l'inscription est gratuite, et pour laquelle nous allouons un budget mensuel « nouveautés ».

J'ai déjà reçu quelques suggestions et vous remarquerez un rayon « nouveautés » qui essaiera de suivre vos recommandations.

Je peux déjà vous annoncer une saga de Jim Ferguson, le dernier Philippe Labro, un essai sur Baudelaire, une immersion féminine dans le « boys club », une histoire de l'ignorance au 19^e siècle, la ségrégation vue par Leila Slimani, les choix difficiles d'une femme entre la politique et sa vie familiale dans l'héritière, et d'autres encore.



Un vaste choix donc, et qui s'enrichira chaque mois en fonction de vos suggestions principalement et de l'humeur du bibliothécaire accessoirement.

La bibliothèque est installée en salle Bottier depuis le mois de janvier. Gérée par des bénévoles, elle sera ouverte quelques heures par semaine à priori le mercredi après-midi de 14 à 17h00. Toutefois, si des volontaires se font connaître rien n'empêchera par la suite d'élargir les créneaux. Les livres sont prêtés pour un mois maximum, renouvelable si nécessaire.

Vous trouverez le règlement intérieur en annexe de cette présentation.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail : bibliothequecantaron@gmail.com

A très bientôt,
Philippe Allegrini

Règlement intérieur de la bibliothèque municipale de Cantaron

Dispositions générales

Article 1 : La bibliothèque municipale de Cantaron est un lieu public, contribuant à la culture et aux loisirs par la lecture d'ouvrages mis à la disposition des cantaronnais.

Article 2 : Le prêt de livres est gratuit.

Article 3 : La bibliothèque est tenue par des bénévoles qui organisent les prêts et les conditions de retour des ouvrages.

Article 4 : Les postes de bénévoles peuvent être tenus par tout habitant de la commune qui en fera la demande écrite auprès de la mairie sous condition d'acceptation.

Article 5 : Les horaires d'ouverture sont fixés au mercredi de 14h à 17h. Ces horaires pourront être étendus si de nouveaux bénévoles sont volontaires.

Inscription à titre individuel

Article 6 : Le prêt à domicile est nominatif et réservé aux usagers inscrits. Il est consenti à titre individuel et sous la responsabilité de l'emprunteur. Pour s'inscrire l'utilisateur doit justifier de son identité (CNI, permis de conduire, passeport ...) et de son domicile sur la commune. Il reçoit alors une carte de lecteur, valable un an. Le renouvellement se fait chaque année de manière automatique, sauf en cas de résiliation demandée par l'utilisateur ou la mairie.

La bibliothèque dispose d'un outil de gestion informatisé qui gère les prêts et les emprunteurs. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage exclusif de la bibliothèque et ne peuvent être communiquées. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés : «...toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant...»

Article 7 : Les mineurs doivent, pour s'inscrire, être munis d'une autorisation parentale.

Prêt

Article 8 : L'utilisateur peut emprunter deux livres à la fois maximums et pour une durée d'un mois.

Il est possible de prolonger un prêt avec l'accord des responsables. L'emprunteur ne doit en aucun cas réparer lui-même un document abîmé et doit signaler tout défaut au bibliothécaire.

En cas de perte ou de vol l'emprunteur s'engage à remplacer ou à rembourser le livre au prix de sa valeur.

Article 9 : Le fond de démarrage de la bibliothèque a fait appel à la générosité des habitants pour la fourniture des livres. Certains de ces ouvrages sont usagés et donc plus fragiles. Leur remplacement se fera de façon progressive.

Article 10 : La bibliothèque est hébergée à titre provisoire dans la salle Bottier. Il est interdit d'y fumer, boire, ou manger.

Les animaux n'y sont pas admis sauf exception pour les chiens des personnes handicapées.

Application du règlement

Article 11 : Tout usager, par le biais de son inscription, s'engage à respecter ce présent règlement.

Les deux crèches de Cantaron

En ce mois de décembre, fidèle à la tradition, la municipalité a mis en place deux jolies crèches à Cantaron.

La plus grande sur la place de l'école bien illuminée, devant le sapin, a été réalisée par Gérard Stoerker l'an dernier déjà.



La seconde, dans l'église était installée salle Bottier au Noël 2019. Cette crèche est composée d'une multitude de petits personnages, santons, scènes de vie d'un village, maisons confectionnées en carton. Elle nous avait été donnée par Madame Picollier. C'est son mari, Paul, qui l'avait réalisée il y a plusieurs années.

Merci à elle pour ce geste sympathique envers notre commune. Installer cette crèche c'est également pour nous, honorer la mémoire de son époux.



La liberté est élémentaire

Suite aux attentats, les élèves de Mme Carole Dalmazzone ont travaillé en classe sur la liberté d'expression. Ses élèves ont dessiné leur propre notion de la liberté après avoir écouté la chanson des « Enfantastiques » et « Au pays de Voltaire » qu'ils ont appris ensuite.

La semaine suivante ils ont appris la poésie « Liberté » de Paul Eluard dont le texte a été lu et expliqué par Mme Carole Dalmazzone. La liberté d'expression a été abordée via les discussions, l'expression écrite, chantée mais aussi dessinée. Chacun a ainsi pu s'exprimer via le biais par lequel il est le plus à l'aise. Tous les moyens ont été employés afin de permettre aux élèves de s'emparer du sens profond de la liberté d'expression que nous devons tous défendre avec ferveur.



“Tous les moyens ont été employés afin de permettre aux élèves de s'emparer du sens profond de la liberté d'expression”



Projet rivières

La classe de M. Icardo participe au “Projet rivières” proposé par la Fédération Départementale de Pêche avec des séances qui auront lieu tout au long de l’année.



Les élèves ont réalisé, en petits groupes, une maquette de rivière avec Freddy l’animateur de la FDP 06. Chacun des 4 petits groupes devait réaliser une partie de la rivière avec le matériel apporté par l’animateur. Les 4 parties ont ensuite été regroupées pour former la rivière. Une fois cela fait, Freddy a rappelé le vocabulaire des cours d’eau.

Après la récréation, il a modifié la maquette pour expliquer aux enfants les dégâts causés par la tempête Alex dans les vallées de la Roya et de la Vésubie ainsi que les notions de lits mineur et majeur des cours d’eau.

La séance s’est terminée par un inventaire des poissons présents dans nos rivières avec leurs zones de répartition.

Lors de la deuxième séance, Freddy a fait travailler les élèves sur le vocabulaire des cours d’eau, les principaux cours d’eau de notre département et sur la répartition des poissons dans les cours d’eau (notion d’adaptation au milieu naturel).

Dans le cadre du Projet rivières, des agents du Groupement Fonctionnel de la Citoyenneté (du SDIS 06) sont intervenus auprès des enfants pour une sensibilisation aux ASSEC (Elèves Assistants Sécurité).



Atelier créatif Halloween

C’est une après-midi récréative mais aussi créative en direction de nos enfants qui s’est déroulée le mercredi 21 octobre dernier, sous le préau de l’école communale. En effet, durant les vacances d’automne et en attendant Halloween, la Municipalité, en collaboration avec l’APE, avait mis en place un atelier pour les petits cantaronnais, afin de laisser vagabonder leurs esprits à la décoration sur le thème d’Halloween.

Une douzaine de participants se sont initiés au découpage, collage et montage et ont réalisé des sacs à bonbons et autres araignées géantes. Magali, l’animatrice, a contribué à initier les petits bricoleurs en herbe en leur enseignant des astuces de décoration.

En fin séance, les enfants ont eu droit à un goûter bien mérité.





Distribution des colis de Noël pour les aînés de la commune

Comme tous les ans à l'occasion des fêtes, la Municipalité avait à cœur d'offrir à ses aînés les colis de Noël. En raison du contexte sanitaire lié au COVID19, il n'a pas été possible de maintenir le traditionnel repas tant attendu par nos anciens, ce que nous regrettons fortement.

En revanche, dès le 16 décembre, les colis attendaient leurs destinataires dans la nouvelle salle Bottier, face à la Mairie.

Cette année, un très beau panier de Noël a été offert aux personnes de 75 ans et plus, tandis que les personnes plus jeunes, 70 à 74 ans ont bénéficié d'une belle boîte de chocolats fins, fabriqués par un artisan chocolatier de la rue Pairolière dans le Vieux Nice.

Pour les personnes qui n'ont pu se déplacer, certains élus ont assuré avec plaisir la livraison à domicile.

Tempête Alex - Solidarité Roya

Lors des récentes intempéries dévastatrices qui ont endeuillé nos vallées de la Roya et de la Vesubie, l'ensemble de la population cantaronnaise s'est manifestée d'une manière plus que positive.

En effet, chacun de nous n'a pas hésité un seul instant. Une formidable chaîne de solidarité et d'entraide s'est organisée pour venir en aide aux sinistrés qui ont tout perdu.

Le 16 octobre, rendez-vous était pris avec les responsables de l'organisation des collectes à Breil sur Roya, pour la livraison des marchandises. Elus, employés et bénévoles ont fait la route avec les moyens de transports communaux pour livrer les sinistrés. Au-delà des dons alimentaires, vestimentaires, d'hygiène et autres affaires de puériculture, nombre d'administrés ont répondu favorablement à l'ap-



pel aux dons financiers sous forme de chèques ou de la cagnotte LEETCHI. La commune de Cantaron a fait parvenir un chèque de 2452,40 euros au CCAS de la commune de Tende par l'intermédiaire de Valérie TOMASINI, conseillère départementale et élue de cette commune pour venir en aide aux sinistrés de cette vallée. Ce don a été

possible grâce à la générosité de nos administrés et des associations cantaronnaises qui se sont mobilisés fortement suite à ces terribles intempéries qui ont frappé notre haut Pays.

Un grand MERCI !

Campagne de tests de dépistage Covid à Cantaron

La mairie a proposé aux cantaronnaises et aux cantaronnais qui le souhaitaient de passer un test antigénique pour la covid 19 avant les fêtes de fin d'année et les réunions familiales.

Cette campagne a donc eu lieu pendant 3 jours : le mardi 22 décembre, le mercredi 23 décembre et le mercredi 30 décembre de 9h à 17h dans la salle polyvalente Honoré Bermond. Elle a rencontré un succès certain auprès des administrés. Ces derniers apprenaient le résultat de leur test en dix minutes environ. Dans la période difficile et anxiogène que nous traversons, toutes les initiatives pouvant permettre aux gens d'être rassurés sont louables.

La municipalité tient à remercier Céline l'infirmière, Ange l'infirmier ainsi que Philippe le médecin qui ont fait passer ces tests ainsi que les élus Pascale et Eliane qui ont géré le côté administratif de cette opération.



GRATIFICATION POUR LES BACHELIERS DE CANTARON

Le 24 octobre dernier, la Municipalité accueillait dans la nouvelle salle Bottier les bacheliers cantaronnais avec mention TB, Clément LANCELIN ET Valentin DELRUE ainsi que leurs familles.

Ils ont pu recevoir, de la main de Monsieur le Maire, une carte cadeau d'un montant de 100 €, en récompense de leurs efforts durant cette année scolaire difficile, mais néanmoins payante.

Lors de cette courte cérémonie des plus sympathiques, parents et élus présents ont pu échanger quelques dizaines de minutes autour d'un pot succin, dans le respect des gestes barrières préconisés. Nous souhaitons à ces deux bacheliers un vif succès dans leur études supérieures, Clément dans l'informatique et Valentin dans la sérigraphie.



ARBRE DE NOËL



Malgré le contexte sanitaire toujours présent et contraignant, la Municipalité avait tenu à maintenir l'Arbre de Noël sur la Commune de Cantaron.

A cette occasion, 116 invitations personnalisées avaient été envoyées aux enfants de la commune de la naissance à 11 ans et pas moins de 86 ont répondu présents, ce qui représente un réel succès !!

Ils ont pu accueillir le Père Noël et bénéficier d'un bon goûter sous le préau de l'école communale, fermé et chauffé pour l'occasion.

A l'origine, un spectacle devait animer l'après-midi, mais en raison des protocoles sanitaires préconisés, il a été remplacé par l'animateur ambulant DANIELKY, jongleur et sculpteur de ballons, qui a fait le bonheur des enfants.

Vers 15h00 et sous une pluie battante, Papa Noël a fait son entrée, acclamé par petits et grands, accompagné de son assistante la mère Noël. Tous ont entonné le célèbre chant de circonstance avec le concours et les encouragements du Maire.

Papa Noël a salué les enfants sans oublier de leur recommander d'être sages avant la distribution de cadeaux.



Puis tour à tour, chacun a pu approcher et échanger quelques mots avec l'idole des enfants, avant de recevoir de ses mains, présents et friandises et faire quelques photos souvenirs !

Cette année, la Municipalité avait fait le choix d'offrir de beaux livres de qualité.

Si cette politique a été adoptée, c'est parce que la littérature jeunesse est multiforme. Elle accompagne le développement de l'enfant et s'adapte à ses capacités autant qu'à ses centres d'intérêts. Elle est pleinement au centre de la culture enfantine et est primordiale à son imaginaire et à sa créativité.

En ce qui concerne le goûter et les friandises, les enfants se sont régalés avec une délicieuse pâtisserie cupcake festive, un succulent bonhomme de Noël en chocolat blanc, une sucette en chocolat noir, une boisson individuelle bio, tandis que quelques paniers de madeleines, brownies, clémentines et papillotes ornaient les tables pour les accompagnants. Rendez-vous est pris pour Noël 2021, qui nous l'espérons, fera place à une journée encore plus riche et plus captivante...

La Municipalité remercie tous les élus bénévoles qui ont participé à cette manifestation, les membres de l'APE présents et les agents communaux qui se sont portés volontaires pour assister le Papa Noël sans oublier Madame Liliane Ottonello, notre couturière qui a réalisé le magnifique costume rouge.

Un nouveau bureau pour l'Association des Parents d'Elèves

Un nouveau bureau a été élu pour l'année 2020/2021 lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 15 novembre 2020.

Composition du nouveau bureau :

Président : Mr Julien VENTRE

(Julien.ventre06340@gmail.com)

Vice-présidente : Mme Alison FRAGAI-VENTRE

Trésorière : Mme Stéphanie DALMASSO

Secrétaire : Mme Sandrine JOLY

Secrétaire Adjointe : Mme Aurore COTTE FOUREL

Cette année qui s'annonce encore difficile compte-tenu de la crise sanitaire sera peut-être une année compliquée pour réaliser et proposer des festivités ou des activités !

Souhaitons bonne chance à cette nouvelle équipe qui malgré tout, a tenu, dès son élection, à offrir aux enfants de l'école du village le goûter de Noël, le vendredi 18 décembre 2020 et à participer physiquement à l'arbre de Noël de la commune.



Société de Chasse et de Protection Rurale de Cantaron

A l'origine

Fut une époque où les chasseurs pouvaient chasser sur pratiquement l'ensemble du département avec leur permis de chasser. Petit à petit, les chasseurs locaux ont récupéré les terrains communaux et se sont regroupés en associations.

Quelques dates

En 1958 des Cantaronnais, Messieurs Cattani Victor (Président), Baillet, Maïstre, Oddo, Dalbera, Baillet baptisent la « Société de Chasse de Cantaron ».

En 1973 elle est renommée « Société de Chasse et de Protection Rurale de Cantaron ». Le nouveau Président est Joseph Pollino, et les membres du bureau sont Mrs Gilbert Foresi, Jean Ellena, François Oddo ... cela marque sans équivoque caractère de la protection et de la sauvegarde du biotope !

En 2001, Philippe, le fils de Joseph est nommé Président. Le nouveau Conseil d'Administration est composé de Mrs Philippe Pollino, Patrick Sorci, Léopold Athanase, Jean-Claude Scoffier et Michel Gnemmi. En 2018, démission de Philippe Pollino et Mr Michel Gnemmi devient le nouveau président de l'association,

les enjeux sont toujours les mêmes, à savoir promouvoir l'activité cynégétique tout en favorisant le développement de la faune et en maintenant l'accessibilité et les ressources nourricières du biotope.

Evolution de la chasse

Depuis toutes ces années, la chasse a grandement évolué. Notre société est devenue urbaine. La ruralité s'est perdue. Les cultures ont disparu avec les paysans. Cette transformation a provoqué un bouleversement au niveau

de la faune autochtone. Le petit gibier, terriblement impacté, a pratiquement disparu alors que les populations de sangliers ont, elles, explosé. L'image de Pagnol, du chasseur avec son chien, à la recherche des bartavelles s'efface petit à petit pour être remplacée par celle des chasseurs en battue, utilisant d'autres chiens et d'autres techniques (GPS, talkie-walkie, smartphones). Le rôle des sociétés de chasse est dorénavant d'organiser au mieux les traques au grand gibier pour limiter les dégâts chez les particuliers et d'essayer d'entretenir le milieu pour permettre le maintien, à défaut de la croissance,



des espèces autrefois nombreuses dans nos campagnes, perdrix, lièvres et lapins.

Activité et utilité

Depuis 2018, grâce à la municipalité, l'association, qui compte une cinquantaine d'adhérents annuels, a obtenu un local, espéré depuis de nombreuses années, au chemin du Cayre. Grâce à l'investissement et à la disponibilité des chasseurs, cet entrepôt a immédiatement été aménagé et arrangé pour le rendre fonctionnel et accueillant. Outre la tenue des réunions diverses concernant la vie de l'association, les chasseurs de la battue peuvent « traiter » les bêtes prélevées, dans de très bonnes conditions. La viande, lorsque la chasse est fructueuse, est très souvent proposée aux voisins du local ou aux habitants de la Commune qui nous contactent.

Sur un autre plan

Des travaux de débroussaillage, de labour et d'ensemencement sont réalisés chaque année. Des sentiers sont nettoyés, d'autres chemins ouverts. Des lâchers sont effectués (lapins, perdrix) pour essayer de repeupler ces campagnes désertées. Des abreuvoirs et des agrainoirs installés et alimentés en permanence pour permettre à la faune de passer les périodes difficiles (sécheresse ou froid).

Si la chasse est ouverte de septembre à début janvier (février pour le sanglier et quelques espèces migratrices, grives et bécasses) les samedis, di-



manches, lundis et mercredis, le travail des chasseurs profite à tous, tout au long de l'année. En effet, si les animaux trouvent encore un espace pour les accueillir et les nourrir, c'est grâce aux sociétés de chasse qui sont les dernières à œuvrer pour que le milieu ne se referme définitivement, entraînant ainsi la disparition inexorable de la faune de nos collines, mammifères, oiseaux ou insectes ! L'activité cynégétique ne pourra perdurer que dans le strict respect d'une gestion intelligente en collaboration avec tous les autres utilisateurs de la Nature. Chacun devra faire un pas vers l'autre sous peine de voir s'éteindre les beautés naturelles de « l'ancien monde ». Le numérique restera étranger à la vie de la Nature. La « réalité augmentée » sera sans effet, sur les chemins de nos campagnes, pour la vie sauvage ! La chasse fait partie de cette vie sauvage, si elle reste respectueuse et consciente de la fragilité des écosystèmes. Sans les chasseurs, dignes de ce nom, leur travail et leur action, la disparition de cette vie dans nos campagnes est inéluctable, à très brève échéance ! C'est la collaboration de tous qui fera que, peut-être, les générations futures connaîtront ce bonheur du départ d'un lièvre dans le thym, ou de l'envol d'une compagnie de perdrix sous nos oliviers.

“Le travail des chasseurs profite à tous, tout au long de l'année”



Cala Mounta

Le dimanche 13 décembre 2020... Un petit groupe de randonneurs n'a pas pu résister. Nous étions 6 randonneurs de l'Association des Randonneurs Cantaronnais Cala Mounta. Nous avons pris la piste DFCL du Ciauric (la Bégude - Le Mont Macaron) très bien entretenue et aménagée par la commune. Belle surprise avec les vues sur les monts enneigés, la mer lumineuse,

un pique-nique en prime a eu lieu au soleil d'hiver... que du bonheur de pouvoir de nouveau partager, échanger des projets de randonnées et de déguster le délicieux gâteau au yaourt de Pierrick.

En allant jusqu'à la bergerie, nous étions dans les temps « covid oblige ».

Nos 28 adhérents prennent leur mal en patience.

Nous espérons que le mois de janvier, nous permettra de reprendre nos marches du jeudi et du dimanche qui vont être prolongées début juillet avant les grosses chaleurs d'été.

Notre sortie à la Brigue en train au mois de septembre avant les intempéries a été magique.

Nous avons hâte d'explorer le Domaine des Courmettes, de voir notre Dame d'Afrique à Théoule-sur-Mer et d'arpenter le littoral.

Notre repas de fin d'année à l'auberge de la Madone (Peillon) a été reporté au 19 février 2021. Si vous désirez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans la joie et la bonne humeur qui nous caractérise.

Pascale PELLETIER Présidente de l'association des Randonneurs Cantaronnais Cala Mounta.

Pour tous renseignements : pelletier.pascale64@gmail.com - 06 37 45 41 87



Association Canta Rena

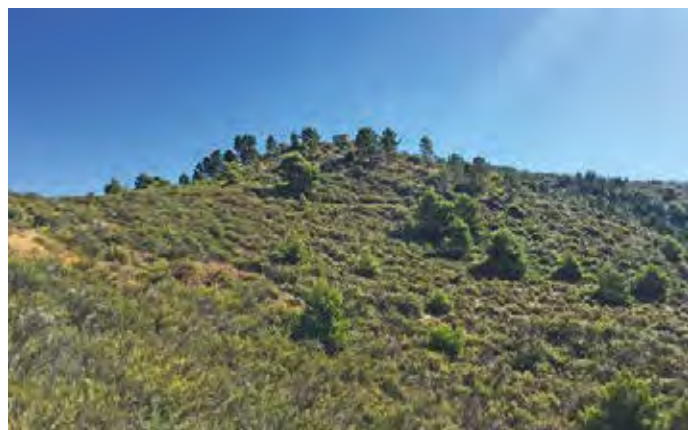
Cette nouvelle association a été créée pour sensibiliser, informer et développer des activités sur l'environnement, l'agriculture et l'agro-écologie.

Son premier projet sera de gérer les jardins collectifs et pédagogiques de Cantaron, nouvellement créés. Mais ce n'est qu'un début car déjà de nombreux autres projets se profilent à l'horizon (aménagement de sentiers de découverte, ère de compostage des déchets verts, ferme pédagogique, hô-

tels à insectes, événementiel paysan, etc.). Les idées et la motivation ne manquent pas dans cette association et nous espérons que de nombreux cantaronnais vont nous rejoindre.

Notre commune est riche par son environnement naturel exceptionnel, notre objectif est de le préserver et de le valoriser pour en profiter pleinement.

Le bureau de l'association :
Président : Michel CORSINI
 (mcorsini.cantaron@gmail.com)
Vice-Présidente : Béatrice ROZIER
Trésorière : Chantal MARTIN
Secrétaire : Thomas BARRALIS



Les conditions sanitaires actuelles ont obligé l'OCJFT (Office Cantaronnais des Jeux, Fêtes et Traditions) à interrompre temporairement les activités sportives et festives qu'il propose normalement tout au long de l'année.

Dans ce cadre, les cours de gymnastique organisés en salle Bermond (Pilates, Body Sculpt, Yoga, Zumba, Cross training, ...) avec l'aide de professeurs diplômés ont été momentanément suspendus aux horaires habituels. Toutefois certaines de ces activités sont encore proposées en extérieur, le mercredi de 9h à 10h (Pilate, Eric), le samedi (Cross training, Nathalie) et le dimanche de 10 à 11h (Pilate, Eric) et de 11h à 12h (Body Sculpt, Eric).

En attendant de vous voir toujours plus nombreux à suivre ces activités, gardez la forme. C'est bon pour le moral et la santé !

Avec la nouvelle année, prenez de bonnes résolutions : une activité physique régulière vous aidera à vous maintenir en bonne santé (marche à pied, vélo, gymnastique, ...)

Dans cette idée, nous vous proposons quelques exercices pour garder la forme à la maison.

1. Les pompes



2. Les squats



3. La planche



4. Les dips



5. La Planche latérale



6. Le pont



DES APPLIS POUR VOUS AIDER

Liens vers les applications :

Be Sport

(disponible sur Apple Store et Google Play)

Activiti by My Coach (disponible

sur Apple Store et Google Play)

Goove app

(web-application disponible sans téléchargement)

Bouge chez toi (disponible

sur Apple Store et Google Play)

Ces supports gratuits sont conçus par des professionnels du sport, de la santé et de l'activité physique adaptée. Des séances d'entraînement variées à base d'exercices de renforcement musculaire, proprioception, massages, stretching et mouvements fondamentaux sont notamment proposées en accès libre sur les différentes plateformes (mobile, tablette et ordinateur).



#

Notez sur vos agendas

En raison de la crise sanitaire que nous traversons actuellement, et des contraintes qui en découlent, il nous est malheureusement impossible de vous proposer un calendrier de manifestations pour les prochains mois à venir.

Sachez que nous sommes impatients comme vous, de pouvoir nous retrouver pour partager des moments de convivialité et d'amitié autour d'un verre, d'un bon repas, d'animations diverses, de sorties ou de voyages.

Accès à la déchetterie de Drap

A partir du 1er janvier 2021, la présentation d'un badge sera obligatoire pour accéder à la déchetterie. Sans ce badge, l'accès vous sera refusé. Pour obtenir ce badge d'accès (1 badge par foyer) il faut se rendre à ECOVAL PAILLONS, 1923 route de l'Escarène, 06390 Contes, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un chèque de 5 euros à l'ordre du Trésor Public

Heures d'ouvertures du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h

Plus d'infos au 04 93 79 03 50 ou sur le site www.ccpp06.fr

Vaccination - Dernière minute

La vaccination a commencé dans la vallée des Paillons depuis le 21 janvier. Elle concerne pour le moment les personnes volontaires de plus de 75 ans, les personnes souffrant de comorbidité et les soignants de plus de 50 ans. Cantaron est rattaché au centre de vaccinations qui se trouve à "la maison pour tous" à Contes.

Pour tous renseignements, contacter la mairie au 04 93 27 64 60.



Votre prochain Echo des cantaronnais paraîtra en Avril 2021.

N'hésitez pas à nous faire part de vos actualités.

Contactez nous à la mairie au 04 93 27 64 60

Ou par messagerie à : mairie.cantaron@free.fr

Ou par courrier à l'adresse de la mairie à l'attention de Monsieur BRANDA



Les dernières pousses à Cantaron

MARGALET Mathilde
5 octobre 2020



Ils nous ont quittés

SINTES Josiane née PAGANI
le 13 octobre 2020

LEFEBVRE Jean-Claude
le 13 octobre 2020

SAPIA Joséphine née MARINONI
le 23 octobre 2020

GONZALEZ Pierre
le 27 octobre 2020

BLANIC Jacqueline née DE CARLO
le 9 décembre 2020

BUTHIAUX Isabelle née LE BOT
le 13 décembre 2020

CHIRIO Roger
le 21 décembre 2020

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Jacqueline Blanic, née De Carlo à l'âge de 81 ans.

Nous tenons à témoigner de nouveau nos sincères condoléances et toute notre affection à notre conseiller municipal Jean-Marc Blanic, investi sur notre commune depuis de nombreuses années